

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Paul GAIST

Nos morts : Mgr Gabriel Delaloye, Chanoine
honoraire de St-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1950, tome 48, p. 218-222

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

MONSEIGNEUR GABRIEL DELALOYE

Chanoine honoraire de St-Maurice

Ce fut une bien touchante cérémonie que la Messe de Requiem de Monseigneur Delaloye, présidée par Son Excellence Monseigneur Bieler, le 2 octobre, à Sion¹.

Eloquent témoignage d'estime et de reconnaissance, le cortège de la maison mortuaire à la cathédrale, était composé de prêtres, de religieux, de religieuses, de l'élite de la population sédunoise et de nombreux amis venus d'Ardon, de Massongex et de tout le Valais.

Pendant qu'au chœur s'accomplit le sacrifice, ils offrent un bel exemple de piété et de tenue, tous ces fidèles qui montent à l'offrande, silencieux et recueillis.

Nous avons vu pour la dernière fois Monseigneur Delaloye le 2 janvier. Cette visite de Nouvel-An ne nous laissait, hélas ! plus beaucoup d'espoir. Quelques mois encore, et cet homme de volonté, qui ne vivait plus que dans l'attente de l'au-delà, quitterait ce monde, sous le signe de la confiance et de la paix. Ses yeux se fermentaient aux pénibles réalités d'ici-bas pour s'ouvrir sur des horizons moins agités et plus sereins.

Monseigneur Delaloye peut néanmoins, cette année encore, se faire transporter aux Mayens de Riddes, sa résidence d'été, séjour cher entre tous, qui lui procurait le bienfait de pouvoir respirer à son aise l'air pur des sommets, de prier longuement dans le sanctuaire qu'il avait édifié en l'honneur de Sainte Bernadette, la voyante de Lourdes qu'il aimait beaucoup, et d'avoir chaque jour sous les yeux un panorama lumineux et reposant : le Valais central, où il découvrait notamment sa paroisse natale, et la ville de Sion avec ses collines.

Né à Ardon, le septième d'une famille de onze enfants, Monseigneur Delaloye fit ses études gymnasiales à Sion et à St-Maurice, obtenant des notes qui laissaient clairement entrevoir ce qu'il serait un jour.

Ordonné prêtre à 22 ans, le 30 août 1891, après des études théologiques faites à Innsbruck, il célébra sa Première Messe le 8 septembre, à Ardon, et prononça son premier sermon le 22 septembre, à Chamoson, où son frère aîné exerçait son ministère pastoral.

Vicaire à Monthey, il fait ses premiers essais dans le ministère, guidé par les leçons et les exemples du vénéré Curé de cette paroisse, Monsieur l'Abbé Courthion.

¹ La sépulture a eu lieu à Ardon, au tombeau de famille.



En 1896, il est appelé à occuper le poste de Curé de Massongex, où son frère avait exercé son ministère de 1882 à 1887.

Il devait y demeurer 24 ans, recueillant les fruits des travaux apostoliques de son frère et semant lui-même à pleines mains le bon grain de la parole.

Mais, les catéchismes, la prédication, les malades, les écoles n'absorbent pas tout son temps, tout son zèle. Dès le début de son activité à Massongex, il s'occupe d'embellir l'église. Il y fait placer treize vitraux, il fonde une chorale, et, grâce à un don du comte Riant qui réside au château de la Vorpillère, sur le territoire de sa paroisse, il fait appel aux religieuses de la Roche, pour diriger les écoles de filles de la commune.

Plusieurs grandes Missions furent prêchées pendant son ministère à Massongex. Les belles croix de marbre qu'il fit ériger diront longtemps aux générations nouvelles les bienfaits de ces Missions, le dévouement du pasteur et les largesses de la famille Riant.

Pendant qu'il remplit avec une juvénile ardeur les tâches de son ministère, l'Etat du Valais lui confie les fonctions d'inspecteur scolaire du District de Monthey. Il accepte cette charge. Il a trop à cœur l'honneur et l'avenir de son canton pour demeurer impassible, inopérant, à la vue de la situation du Valais dans le domaine scolaire.

Inspecteur scolaire ! Oui, c'est bien un honneur qu'on lui confère, mais, avant tout, c'est une charge qui comporte de lourdes responsabilités.

Il s'agit en effet de relever le tableau des notes du canton, sur le plan scolaire, travail à réaliser, d'abord, dans l'enseignement primaire et les cours complémentaires.

Pour assurer ce relèvement, il y a lieu également de considérer le problème dans son ensemble, de favoriser, de développer tout ce mouvement d'œuvres post-scolaires intéressant la jeunesse : chorales, cercles de jeunes gens, cercles d'études, cours agricoles, sociétés théâtrales, écoles ménagères, œuvres de presse...

Ce travail, évidemment, Monseigneur Delaloye n'a pas été le seul à l'entreprendre. Dans toutes les communes, il y eut des dévouements. Avec les mêmes intentions, partout le même but fut poursuivi.

Pendant que s'accomplissait cet effort, Mgr Delaloye, devenu président de la Société valaisanne d'éducation, put élargir son action et opérer sur des bases plus étendues, de concert, du reste, avec le Département de l'Instruction Publique, ses collègues des autres districts, le personnel enseignant et ses confrères du clergé.

A la vue des résultats obtenus, si l'on nous demande comment Mgr Delaloye a pu remplir les différentes fonctions

de curé de paroisse, d'inspecteur scolaire et de président de la Société valaisanne d'éducation, nous répondrons que Mgr Delaloye sait et peut se faire aider et que sa courtoisie née lui procure de précieux concours.

D'autre part, Mgr Delaloye a reçu de sa famille des qualités naturelles qu'il est juste de signaler et qui expliquent son activité : une intelligence fine et déliée, une prudence remarquable, de la souplesse, de la ténacité, de l'ordre, de la persévérance.

L'influence de cette hérédité ne donne lieu à aucun doute ; on peut citer des détails significatifs : ses registres paroissiaux sont d'une tenue irréprochable, sa comptabilité est précise : tout est noté avec soin, même les dépenses les plus minimes.

Pour ce qui regarde sa prédication, ses sermons des grands jours, nous savons que la même diligence préside à leur préparation. La maxime des Anciens, « Fiunt oratores », n'implique pas la négation des dispositions naturelles, mais a surtout pour but de mettre en valeur ce que peuvent, dans l'éloquence, l'effort personnel et la volonté de réussir.

Pour marquer les liens d'affection qui l'unissaient à l'un de ses anciens élèves — et l'un des meilleurs — Monseigneur Abbet lui conféra le 23 janvier 1913 le camail de chanoine honoraire de l'Abbaye de St-Maurice, et nous savons que Monseigneur Delaloye fut sensible à ce geste de religieuse cordialité.

En 1919, un changement total intervient dans la vie de Mgr Delaloye. Il doit abandonner son poste de curé de Massongex et se rendre à Sion pour remplir les fonctions de Vicaire général du diocèse.

Parmi les épines de l'administration, il y a heureusement des roses qu'il cueillera abondantes : l'œuvre des vocations et le Petit Séminaire.

Déjà, pendant les années de son ministère, sa préoccupation constante, celle aussi de son frère aîné, c'était la question des vocations. Bien des essais furent tentés. Nous sommes heureux de signaler un résultat : c'est le cas du Père Cettou, de la Société des Pères Blancs, actuellement chef d'une chrétienté de 30.000 membres, dans l'Urundi belge.

Quoi qu'il en soit de ces essais individuels, la formule actuelle qui donne le plus d'espoirs est celle des Ecoles Apostoliques et des Petits Séminaires.

N'étant plus isolées, les vocations sont mieux protégées. On peut avoir une opinion différente en cette matière.

Néanmoins, l'utilité de ces protections n'est pas contestable. Il est certain que le recrutement du clergé donne lieu à bien des déboires. Personne ne s'en étonnera. Les

années d'études sont longues, les obstacles nombreux. Les défections sont prévues. Même si le but principal n'est pas atteint, il reste de ces essais, l'expérience le démontre tous les jours, des résultats appréciables pour les familles et les paroisses.

Comme ce sont les familles nombreuses qui donnent, généralement, des vocations, on a eu recours à des prodiges d'ingéniosité pour les aider. Nous ne pouvons énumérer les différentes méthodes appliquées, en Suisse et ailleurs.

L'œuvre des vocations réalisée en Valais a donné de bons résultats. Mgr Delaloye en a été un excellent et persévérant administrateur.

Nous avons la certitude que tous les secours versés à l'Œuvre par les familles et les paroisses auront été pour Mgr Delaloye, au moment du départ, le fondement solide de sa confiance.

Il y aurait des notes pleines d'intérêt à mentionner sur le rôle tenu par Mgr Delaloye dans l'Œuvre des Pèlerinages, dans l'Association catholique, celle des premières années du siècle et des grands congrès catholiques, dans le comité de presse du « Nouvelliste », dont il fit partie dès les premières années du journal, et dans l'amitié qui l'a uni à son frère aîné : une vivante réalisation du verset de l'Écriture : « Le frère assisté par son frère est comme une ville fortifiée. »

Nous devons, à regret, nous restreindre. Le lecteur comprendra qu'une petite étude de quelques pages comporte nécessairement des omissions.

Nous apprenons que Mgr Delaloye a particulièrement favorisé de ses dons les orphelins et le Petit Séminaire. Il sera donc spécialement aidé et remercié par les prières des déshérités de ce monde et des candidats au sacerdoce dont il aura favorisé les études et qui seront les prêtres de demain.

Notre conclusion sera la suivante. En donnant à Dieu et aux œuvres d'apostolat deux prêtres zélés et distingués, la famille de M. Ignace Delaloye, d'Ardon, a bien mérité de l'Église et du Pays.

P. GAIST